

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 janvier 2025 à 15h00

Auditorium - Bâtiment 21 - 27 place d'Armes Commandant Chauchard -
52200 LANGRES

Ordre du jour

↳ Approbation de l'ordre du jour la séance en date du 24 janvier 2025 ;

COMPETENCES OBLIGATOIRES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Planification

- 1.1 – Service commun d’instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la Communauté de Communes du Grand Langres – Convention – Approbation ;
- 1.2 - Plan Local d’Urbanisme intercommunal valant Programme de l’Habitat (PLUi H) du Grand Langres et Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Langres - Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU) de toutes les communes membres et délégation partielle de l’exercice aux communes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES